

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1428/PCG portant désignation des ministres intérimaires.

n° 72-1428/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 octobre 1972

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1972

Date du numéro
25 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Omar Mohamed Kamil, Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse est chargé, à compter du 4 octobre 1972, de l'intérim du Ministère des Travaux publics et du Port, pendant la durée de l'absence de M. le Président Ali Aref Bourhan, en mission.

Art. 2

— M. Chehem Daoud Chehem, Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales est chargé, à compter du 4 octobre 1972, de l'intérim du Ministère des Affaires intérieures, pendant la durée de l'absence de M. Mohamed Kamil Mohamed, en mission.

Art. 3

— M. Abdillahi Osman Ande, Ministre de l'Information et du Tourisme est chargé, à compter du 4 octobre 1972, de l'intérim du Ministère de la Fonction publique, pendant la durée de l'absence de Omar Farah Iltireh, en mission.